

Insee Analyses

Languedoc-Roussillon

N° 05

Décembre 2014

La pauvreté en Languedoc-Roussillon : à territoires différents, fragilités différentes

La population du Languedoc-Roussillon est particulièrement touchée par la pauvreté et les inégalités de revenus y sont fortes. Présente dans les grandes villes, la pauvreté concerne aussi de façon parfois plus intense les territoires ruraux. Une partie de ces territoires ont été fortement impactés au cours des dernières décennies par les crises viticoles et le déclin industriel. Avec un niveau de revenu moyen nettement plus faible que dans la région, certaines communes rurales connaissent des difficultés liées à l'accès à l'emploi, touchant notamment des publics fragiles ; la part des jeunes en difficulté et des familles monoparentales y est particulièrement élevée. Dans d'autres communes rurales, les difficultés découlent plutôt du vieillissement de la population. Entre les villes et les zones rurales, les habitants des couronnes périurbaines sont plus à l'abri de la pauvreté.

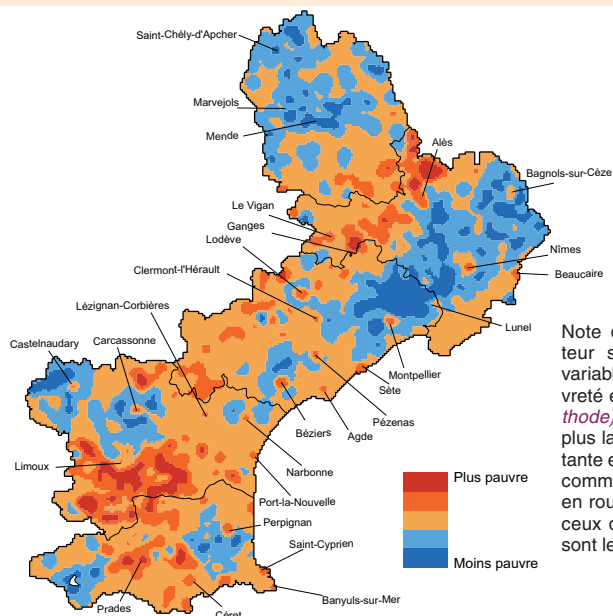
Caroline Dadoun (Insee)

En Languedoc-Roussillon, 508 000 personnes vivent en 2011 dans un ménage dont les ressources après redistribution sont inférieures au seuil de pauvreté (*définition*). Avec près de 20 % de la population considérée comme pauvre, contre 14 % au niveau national, la région est ainsi l'une des plus concernées par la pauvreté en France métropolitaine. Les taux de pauvreté des départements languedociens, de 16 % en Lozère à 21 % dans l'Aude, sont tous supérieurs à la moyenne nationale.

Avec la crise, la pauvreté s'est accentuée dans la région, comme au niveau national : la part de ménages en situation de pauvreté (*définition*) a augmenté de 1,4 point de 2008 à 2011 (+ 1,2 point en France métropolitaine). Par ailleurs, la crise a intensifié les inégalités. Le plafond de revenus en dessous duquel se situent les 10 % de ménages les plus modestes a reculé de 4,4 % sur la même période, alors que

1 Indicateur synthétique de pauvreté-précarité

Une pauvreté bien présente même très loin des villes



Note de lecture : l'indicateur synthétise plusieurs variables relatives à la pauvreté et à la précarité (*méthode*). Plus il est élevé, plus la pauvreté est importante en proportion dans la commune. Les territoires en rouge sur la carte sont ceux dont les populations sont les plus touchées.

Source : Insee - © Ign insee 2014



DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE
LANGUEDOC-ROUSSILLON



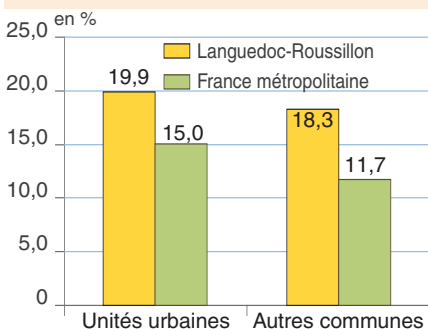
les plus hauts revenus ont continué à progresser, avec une hausse de 1 % du seuil de revenu des 10 % de ménages les plus aisés.

Une pauvreté présente dans de nombreuses communes rurales et concentrée dans les grandes villes

En Languedoc-Roussillon comme ailleurs, la pauvreté est plus importante dans les unités urbaines. Les villes abritent davantage de ménages modestes en nombre mais aussi en part, en lien notamment avec la présence du parc locatif social dans les grandes agglomérations. Toutefois la région se caractérise également par une pauvreté rurale plus prégnante qu'au niveau national. Si, dans l'urbain comme dans le rural, le taux de pauvreté est plus élevé dans la région qu'en moyenne nationale, dans le rural, l'écart avec le taux national est nettement plus marqué (figure 2).

2 Taux de pauvreté en 2011

Une pauvreté importante en Languedoc-Roussillon, en milieu rural comme en milieu urbain



Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul

Source : Insee - DGFIP, dispositif Revenus Disponibles Localisés (RDL)

Pauvreté monétaire mais aussi difficultés d'accès à l'emploi ou encore fragilités sociales (profils des familles, isolement social...) reflètent différentes facettes des difficultés matérielles et sociales que peuvent rencontrer les habitants du Languedoc-Roussillon. Un indicateur de pauvreté-précarité a été élaboré au niveau communal à partir de plusieurs variables qui illustrent ces thématiques. Il permet d'appréhender plus finement les disparités territoriales en termes de pauvreté et de précarité (méthode).

En Languedoc-Roussillon, la pauvreté ainsi définie est présente dans toutes les grandes villes de la région mais aussi dans de nombreuses communes rurales isolées (figure 1). Divers territoires éloignés des pôles urbains sont fortement touchés par la pauvreté, notamment des petites communes du sud de l'Aude (Corbières, Limouxin), de la vallée de la Têt dans les Pyrénées-Orientales, ou encore une partie des hauts-cantons de l'Hérault et du Gard. Cette exposition à la pauvreté de nombreuses zones rurales est liée à l'histoire économique de la région, avec des territoires fortement impactés au cours des dernières décennies à la fois par les crises viticoles (dans l'Aude et l'Hérault en particulier) et par la

Le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale - DRJSCS

Par délégation du préfet de région, la DRJSCS assure le pilotage stratégique et la coordination de la mise en œuvre territoriale du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adopté le 21 janvier 2013 par le gouvernement.

Un diagnostic sur la pauvreté dans la région a été réalisé conjointement avec l'Insee pour en orienter les actions. La région est particulièrement concernée par les phénomènes de pauvreté-précarité qui affectent près de 20 % des habitants.

Aujourd'hui, la mise en œuvre du Plan implique de disposer d'une connaissance plus fine des caractéristiques de la pauvreté pour une action au plus près des territoires et des publics. De plus, le développement de l'observation territoriale partagée par les acteurs qui œuvrent à la réduction de la pauvreté dans les territoires doit favoriser une mise cohérence avec les autres plans gouvernementaux déclinés au niveau local (plan jeunesse, contrats politique de la ville).

Cette étude réalisée en partenariat par l'Insee et la DRJSCS Languedoc-Roussillon permet d'offrir aux acteurs une vision régionale objectivée de la pauvreté et d'identifier les zones et les populations les plus concernées à un niveau local pour un meilleur ciblage de leurs actions. Elle sera complétée par une analyse à un niveau infra communal courant 2015.

transformation du tissu industriel, voire la désindustrialisation, à l'instar de certains bassins houillers du Gard ou des Pyrénées-Orientales par exemple.

Les habitants des espaces périurbains sont moins en situation de pauvreté. Composés principalement de communes résidentielles, ces territoires accueillent en majorité des familles suffisamment aisées pour accéder à un habitat pavillonnaire, dans des zones où le prix du foncier est souvent élevé. Par ailleurs, l'habitat social y est moins implanté que dans les villes-centres. Dans la région, les logements locatifs sociaux représentent 9 % des résidences principales, cette part est de 5 % dans les espaces périurbains, et de 16 % dans les grands pôles urbains.

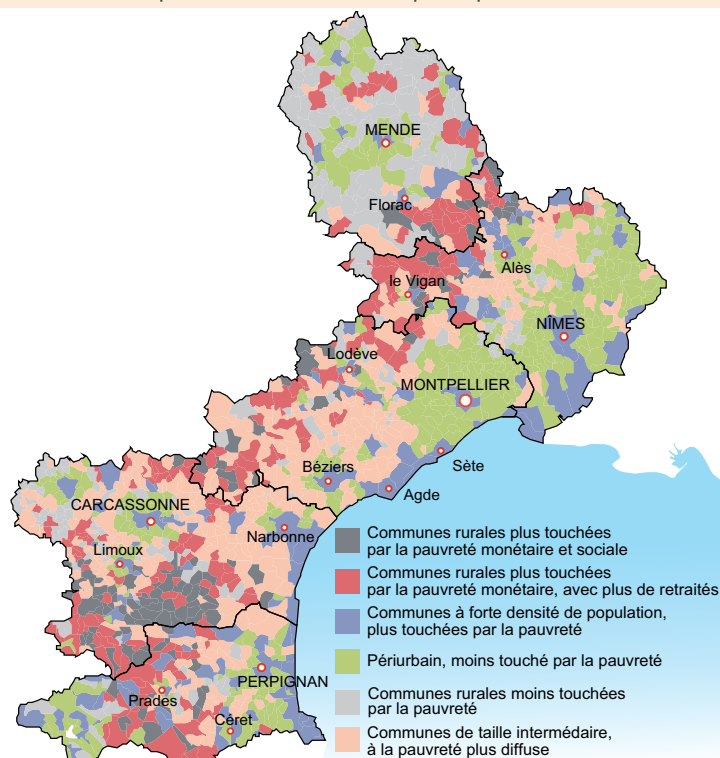
De petites communes rurales isolées fortement impactées par la pauvreté

Les aspects de la pauvreté et les personnes qu'elle touche sont différents selon les territoires. L'analyse des caractéristiques des populations et des difficultés qu'elles rencontrent permet d'identifier six ensembles de communes (figures 3 et 4), dont trois sont plus particulièrement concernés par les problématiques de pauvreté-précarité.

Le premier ensemble de communes est composé de communes rurales de petite taille, dont plus de la moitié sont situées dans l'Aude. Les revenus y sont nettement plus faibles en moyenne que dans la région et les inégalités de revenus y sont particulièrement

3 6 groupes de communes au regard de la pauvreté en 2011

3 types de territoires particulièrement touchés par la pauvreté



Lecture : chaque groupe issu de la typologie de l'ensemble des communes du Languedoc-Roussillon rassemble des communes ayant un profil proche, relativement à la pauvreté.

Source : Insee - © Ign insee 2014

4 Indicateurs principaux des 6 groupes de communes

6 groupes de communes concernés de façon différente par la pauvreté

Principaux Indicateurs	France métropolitaine	Languedoc-Roussillon	Groupes à dominante rurale			Groupe à forte densité de population, plus touché par la pauvreté	Groupe de communes de taille moyenne, à la pauvreté diffuse	Groupe de communes périurbaines, moins touché par la pauvreté
			Plus touché par la pauvreté monétaire et sociale	Plus touché par la pauvreté monétaire, plus de retraités	Moins touché par la pauvreté			
Population en milliers	63 070	2 670	36,1	46,5	52,4	1 331,2	367,3	836,5
Part de la population régionale (%)	///	///	1,4	1,7	2,0	49,9	13,8	31,3
Revenu médian mensuel par UC (*)	1 600	1 440	1 150	1 230	1 406	1 320	1 370	1 660
Ecart interdéciles D9/D1 des revenus (%) (*)	5,6	7,2	13,8	7,1	4,6	11,6	5,4	4,5
Part des foyers fiscaux non imposables (%)	43,0	50,5	65,2	62,2	52,8	53,7	54,2	41,8
Part des ménages financièrement dépendants (%) (*)	6,5	8,5	12,7	5,9	2,7	11,5	6,4	4,2
Part des allocataires CAF à bas revenus parmi les - 65 ans (%)	7,0	10,6	15,1	8,6	4,5	13,6	8,0	5,6
Taux de chômage au sens RP (%)	12,3	16,1	21,3	13,8	8,9	19,9	15,1	11,5
Part des personnes vivant seules (%)	15,2	15,9	20,4	17,8	12,4	20,4	12,3	10,2
Part de familles monoparentales (%)	14,1	15,6	18,0	9,4	10,3	19,3	13,0	12,1
Part des retraités parmi les 15 ans et + (%)	26,6	29,9	37,9	40,9	29,4	32,4	28,3	31,4

(*) Voir définitions

Sources : Insee (RP), CAF, Insee-DGFIP (dispositif Revenus Fiscaux Localisés) - données 2011

marquées. Le revenu maximum des 10 % des personnes les plus modestes est 14 fois inférieur au revenu minimum des 10 % les plus aisées, avant redistribution. Cet écart entre plus modestes et plus aisés est important, deux fois plus élevé qu'au niveau régional.

Les difficultés d'accès à l'emploi dans ces zones souvent éloignées des pôles d'emploi pourraient en grande partie expliquer le bas niveau de revenus : 21 % des actifs se déclarent au chômage en 2011, soit 5 points de plus qu'en moyenne régionale. Les jeunes sont particulièrement confrontés à ces difficultés d'insertion : 4 jeunes de 16 à 25 ans sur 10 ne sont ni en emploi ni étudiants. C'est le cas de 27 % d'entre eux au niveau régional et 21 % au niveau national.

Des facteurs de fragilité sociale s'ajoutent aux difficultés d'accès à l'emploi, avec notamment une forte présence de familles monoparentales, 18 % des familles. Situation familiale plus fréquente en milieu urbain, cette proportion est notable pour des communes rurales (Rabier, 2014). Ces familles ont de surcroît des difficultés d'accès à l'emploi, dans ces communes plus encore que dans le reste de la région. Pour près de la moitié des enfants vivant dans une famille monoparentale, le parent n'a pas d'emploi, une proportion qui dépasse largement la moyenne régionale. Au final, plus de la moitié des enfants de moins de 6 ans de ce groupe de communes vivent dans des familles à bas revenus, soit près de 20 points de plus que la moyenne régionale.

Pour d'autres communes rurales, des difficultés liées au vieillissement de la population

Au sein du deuxième groupe de communes rurales fortement impactées par la pauvreté, les difficultés financières et sociales que rencontrent une partie des habitants proviennent plutôt du vieillissement de la population. Ces territoires sont souvent géographiquement voisins du groupe précédent, à l'écart des grands pôles urbains et des zones littorales. Les retraités y sont particulièrement présents :

4 personnes de plus de 15 ans sur 10 sont retraitées, contre 3 sur 10 au niveau régional (figure 4). Or si, de façon générale, ces derniers disposent de revenus plus élevés que la moyenne, ils sont davantage exposés à la pauvreté en milieu rural (Canonero et Tailhades, 2013). Ainsi, dans ces communes, 17 % des personnes de 65 ans ou plus sont des agriculteurs à la retraite (contre moins de 6 % au niveau régional), profession disposant d'un faible niveau de pension.

Par ailleurs, dans ce groupe de communes, la pauvreté monétaire se double de facteurs non financiers de précarisation, avec tout d'abord un parc de logements vieillissant, facteur de vulnérabilité énergétique : près de 6 logements sur 10 datent d'avant 1946 (20 points de plus que la moyenne régionale). Les habitants de ces communes souvent isolées, en particulier les plus âgés d'entre eux, peuvent également être fragilisés par l'éloignement des services : moins de 30 % des habitants disposent d'un médecin généraliste ou d'une pharmacie dans leur commune contre plus de 80 % de la population dans l'ensemble de la région.

Pour les actifs de ces communes rurales, les difficultés d'accès à l'emploi sont de même ampleur qu'au niveau régional, avec une part de chômeurs proche de la moyenne régionale. Les emplois occupés y sont plus souvent précaires : 24 % des salariés occupent des emplois à durée limitée, soit 6 points de plus que la moyenne régionale. Il pourrait s'agir pour partie d'emplois saisonniers dans l'agriculture, secteur d'activité particulièrement présent dans ces communes (près du quart des emplois, contre moins de 5 % dans la région).

Dans les grandes villes et sur le littoral, d'importantes disparités de revenus

Les territoires les plus urbanisés (villes de plus de 10 000 habitants) et la majorité des communes littorales se caractérisent par de fortes disparités de revenus au sein de la population, et par un revenu médian légèrement inférieur à la moyenne régionale. Les inéga-

lités se retrouvent principalement dans les grandes villes, où se côtoient un parc locatif social important et des quartiers résidentiels accueillant des populations aisées habitant dans des logements au coût élevé.

Les familles sont particulièrement concernées par les facteurs de précarité repérés au sein de ce groupe de communes : 20 % des familles sont monoparentales, proportion la plus élevée des six groupes de communes. La part de jeunes enfants vivant dans des familles à bas revenus est également largement supérieure à la moyenne régionale (47 % contre 36 %). Les chômeurs au sein de ce groupe de communes sont nombreux, 1 actif sur 5. Bien qu'il ne comprenne que 130 communes, c'est de loin le groupe le plus peuplé, regroupant la moitié de la population régionale.

Une pauvreté plus diffuse dans des communes souvent éloignées des grands centres urbains

Dans un quatrième ensemble, regroupant le quart des communes de la région, le revenu est plus bas que la moyenne régionale (figure 4). Pour autant, les indicateurs analysés ne permettent pas d'identifier une catégorie de population plus particulièrement en difficulté : les marqueurs de fragilité et de précarité, tant sociale que dans l'accès à l'emploi, sont pour la plupart proches de la moyenne régionale, malgré des difficultés pour les jeunes : 32 % ne sont ni étudiants ni en emploi, proportion qui dépasse largement la moyenne régionale (27 %). Par ailleurs, la population présente des caractéristiques proches des moyennes régionales.

Les couronnes périurbaines plus à l'abri de la pauvreté et des inégalités

Les deux derniers groupes de communes sont moins touchés par la pauvreté monétaire et sociale : ce sont notamment les communes des couronnes périurbaines, où les familles aisées sont surreprésentées et où les disparités

de revenus sont peu marquées. Les cadres y sont les plus nombreux, alors que la part des actifs occupant des emplois précaires et celle des chômeurs sont nettement plus faibles que dans l'ensemble de la région. Ce groupe de communes accueille également peu de familles monoparentales, 12 % contre 16 % dans la région. Par contre, la part des jeunes de moins de 15 ans y est la plus élevée.

Comparable aux espaces périurbains résidentiels, un groupe de communes petites et moyennes, parmi lesquelles des communes de Lozère en proportion im-

portante, affiche un revenu proche de la moyenne régionale avec de faibles disparités. L'accès à l'emploi y apparaît satisfaisant : la proportion de chômeurs est inférieure à 10 %, soit la plus faible des groupes de communes, avec une activité économique dominée par l'agriculture (30 % de l'emploi).

La pauvreté au sein de chacun des profils de communes présente des facettes différentes selon les territoires. Identifier les aspects de la pauvreté selon sa localisation constitue un enjeu pour prioriser les actions publiques. Toutefois, si les es-

paces périurbains semblent moins concernés, les disparités quant à elles semblent plus fortes dans les espaces urbains où les zones urbaines sensibles côtoient des quartiers résidentiels ou d'habitat diversifié. Ainsi, l'analyse territoriale de la pauvreté ne doit pas se limiter au niveau communal mais devrait être complétée par une analyse infra-communale dans les espaces urbains. ■

Méthodologie

Analyse des données et indicateur synthétique communal de pauvreté-précarité

Une Analyse en Composantes Principales (ACP) des communes portant sur 13 indicateurs relatifs à différents aspects de la pauvreté/précarité (pauvreté monétaire, indicateurs de fragilité familiale, conditions d'emploi ou encore de logement) a été réalisée pour déterminer ceux contribuant le plus à l'analyse de la différenciation des territoires en matière de pauvreté/précarité. Cette analyse a permis d'élaborer un indicateur synthétique de pauvreté-précarité, dont les principales composantes sont :

- la part des foyers fiscaux non imposables ;
- le taux de ménages dont les prestations sociales constituent au moins 75 % des revenus ;
- la part d'allocataires à bas revenus parmi les moins de 65 ans ;
- la part de chômeurs parmi l'ensemble des actifs ;
- la part des personnes vivant seules.

Cette première étape a permis de localiser les territoires les plus touchés par la pauvreté.

Puis, une typologie des communes en 6 groupes homogènes est réalisée à partir d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). Au sein de chaque groupe, les communes présentent des profils proches au regard des indicateurs de pauvreté et de précarité.

Définitions

Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de la population. En France, comme dans l'ensemble des pays européens, il est fixé à 60 % du niveau de vie médian national. Ainsi, en 2011 le seuil de pauvreté en France est de 977 € par mois pour une personne seule.

Revenu après redistribution : revenu fiscal du ménage auquel sont ajoutées les prestations reçues (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) et duquel sont déduits les impôts directs (impôts sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Taux de pauvreté : Proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté.

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants. Sont considérées comme **rurales** les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

Ménages financièrement dépendants : Ménages allocataires de la CAF pour lesquels les prestations sociales représentent au moins 75 % des revenus.

Allocataires CAF à bas revenus : Les allocataires de la CAF à bas revenus sont ceux dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 60 % de la médiane des revenus de l'ensemble de la population.

Rapport interdéciles D9/D1 des revenus : Le premier décile (D1) est le revenu au-dessous duquel se situent 10 % des revenus ; le neuvième décile (D9) est celui au-dessous duquel se situent 90 % des revenus. Le rapport interdéciles D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution.

Pour en savoir plus

- « En région Centre, difficultés économiques des territoires et situations de pauvreté des habitants vont de pair », Insee Analyses Centre n° 6, novembre 2014
- « 508 000 personnes sous le seuil de pauvreté en Languedoc-Roussillon », Enjeux et perspectives sociales n°1, juin 2014
- R. Rabier (2014), « Les familles monoparentales, souvent en situation de précarité », Insee Analyses Languedoc-Roussillon n°2, octobre 2014
- « Languedoc-Roussillon : des risques de fragilité des personnes âgées différents selon les territoires », Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°1, janvier 2013

Insee Languedoc-Roussillon
274, allée Henri II
de Montmorency
34964 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :
Francis Vennat

Rédaction en chef :
Magalie Dinaucourt

ISSN 2416-9625
© insee 2014

